

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4009-2017

Date : 19 octobre 2017

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
9 h	Début de l'audience
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 01	Remarques préliminaires de Mme Louise Pelletier sur le déroulement de l'audience
9 h 03	M <sup>e</sup> Simon Turmel (HQD) présente les témoins d'HQD-HQT : M. Luc Dubé, Mme Nadine Thibodeau et M <sup>e</sup> François G. Hébert
9 h 04	<u>Affirmation solennelle</u> :  Luc Dubé, directeur adjoint – cadre financier règlementaire, 75, René-Lévesque Ouest, 13 <sup>e</sup> étage, Montréal Nadine Thibodeau, directrice – expertise comptable et fiscalité, 75, René-Lévesque Ouest, 15 <sup>e</sup> étage, Montréal M <sup>e</sup> François G. Hébert, directeur – affaires règlementaires et environnement, 75, René-Lévesque, 22 <sup>e</sup> étage, Montréal
9 h 05	Adoption de la preuve d'HQD-HQT par les témoins Dubé, Thibodeau et Hébert
9 h 07	<u>M<sup>e</sup> Turmel (HQD) produit</u> :  B-0035 : présentation power point intitulée « Demande relative aux modifications de conventions comptables ASC 715, Compensation-Retirement Benefits, et pour la création de comptes d'écarts » (HQTD-4, document 2)
9 h 07	Présentation par le témoin Thibodeau
9 h 29	Fin de la présentation par le témoin Thibodeau
9 h 30	Pas de contre-interrogatoire des témoins Dubé, Thibodeau et Hébert par M <sup>e</sup> Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
9 h 30	L'audience est suspendue jusqu'à 9 h 50
9 h 55	Reprise de l'audience
9 h 55	Interrogatoire des témoins Dubé, Thibodeau et Hébert par M <sup>e</sup> Annie Gariépy pour la Régie
10 h 19	Question de précision par Mme Pelletier au témoin Thibodeau
10 h 20	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Dubé, Thibodeau et Hébert par M <sup>e</sup> Annie Gariépy pour la Régie
10 h 28	Fin de l'interrogatoire des témoins Dubé, Thibodeau et Hébert par M <sup>e</sup> Annie Gariépy pour la Régie
10 h 29	Questions par M <sup>e</sup> Louise Rozon, M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) et Mme Pelletier aux témoins Dubé, Thibodeau et Hébert
10 h 58	L'audience est suspendue
11 h 05	Reprise de l'audience

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4009-2017

Date : 19 octobre 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 05	Mme Pelletier annonce que la formation a convenu de convier le personnel d'HQD-HQT, le personnel de la Régie ainsi que les représentants de l'AQCIE-CIFQ à une séance de travail, qui débiterait dans environ 10 minutes, afin de voir s'il y aurait des avenues possibles pour éviter que le problème identifié ne perdure. Au retour de la pause lunch (approximativement vers 13 h – 13 h 30), on entendra la fin du témoignage du panel d'HQD-HQT, suivi par les plaidoiries
11 h 08	L'audience est suspendue
13 h 28	Reprise de l'audience
13 h 29	Mme Pelletier annonce que la Régie demande à HQD-HQT l' <u>engagement n<sup>o</sup> 1</u> suivant, qui est <u>produit sous la cote A-0022</u> :  Si la Régie devait autoriser à compter du 7 juillet 2017 la demande conjointe du Transporteur et du Distributeur, relative aux modifications de conventions comptables ASC 715 et la création de comptes d'écarts, veuillez commenter la possibilité que l'impact entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2017 et le 6 juillet 2017 soit capté globalement dans un compte distinct dans les registres des immobilisations réglementaires respectifs. Ces actifs seraient amortis sur un an
13 h 31	Le témoin Hébert mentionne qu'Hydro-Québec serait en mesure de fournir la réponse à cet engagement d'ici lundi, 16 h
13 h 32	Mme Pelletier indique que la formation n'a pas d'autres questions pour les témoins Dubé, Thibodeau et Hébert. Elle demande à M <sup>e</sup> Turmel (HQD) s'il a un réinterrogatoire de ses témoins
13 h 32	M <sup>e</sup> Turmel (HQD) indique que la preuve d'HQD-HQT est complète, sous réserve de la réponse à l'engagement n <sup>o</sup> 1, laquelle sera déposée lundi, en fin de journée. Il mentionne qu'avant de plaider, il serait préférable que la réponse à l'engagement ait été déposée. Conséquemment, il propose de déposer, mercredi le 25 octobre, en fin de journée, une plaidoirie écrite. L'AQCIE-CIFQ pourrait déposer sa plaidoirie le jeudi 26 octobre et HQD-HQT déposerait sa réplique le vendredi 27 octobre
13 h 33	Commentaire de Mme Pelletier à l'effet que cet échéancier enlèverait une semaine de délibéré à la formation, alors qu'il était de son intention de rendre la décision rapidement
13 h 34	Les témoins Dubé, Thibodeau et Hébert sont libérés
13 h 35	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 50
13 h 50	Reprise de l'audience
13 h 50	Mme Pelletier fait part que la Régie attend la réponse d'HQD-HQT pour lundi le 23 octobre, au plus tard à 16 h. Elle propose que l'AQCIE-CIFQ informe la Régie mardi, le 24 octobre, s'il aura des questions à la suite de la réponse à l'engagement, et la Régie déterminera également si elle aura des questions et s'il y aura lieu de faire revenir les témoins. Il y aura audience le mercredi 25 octobre, à compter de 9 h 30, laquelle débutera, le cas échéant, par le contre-interrogatoire des témoins d'HQD-HQT, suivi par la plaidoirie d'HQD-HQT, celle de l'AQCIE-CIFQ et la réplique d'HQD-HQT



800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4009-2017

Date : 19 octobre 2017

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Luc Dubé	2017/10/19
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Directeur adjoint – cadre financier règlementaire	
ADRESSE :	75, René-Lévesque Ouest, 13 <sup>e</sup> étage Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Nadine Thibodeau	2017/10/19
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Directrice – expertise comptable et fiscalité	
ADRESSE :	75, René-Lévesque Ouest, 15 <sup>e</sup> étage Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	M <sup>e</sup> François G. Hébert	2017/10/19
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Directeur – affaires règlementaires et environnement	
ADRESSE :	75, René-Lévesque, 22 <sup>e</sup> étage Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 19 OCTOBRE 2017**

**DOSSIER : R-4009-2017**

DEMANDE RELATIVE AUX MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES  
ASC 715, COMPENSATION RETIREMENT-BENEFITS ET POUR LA CRÉATION  
DE COMPTES D'ÉCARTS

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Mme Louise Pelletier (Présidente de la formation), de même que M<sup>e</sup> Louise Rozon et M<sup>e</sup> Simon Turmel**

Les procureurs de la Régie sont **M<sup>e</sup> Annie Gariépy et M<sup>e</sup> Alexandre Bellemare**

Les **requérantes** sont :

**HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**

Représentée par M<sup>e</sup> Simon Turmel

**ET**

**HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)**

Représentée par M<sup>e</sup> Yves Fréchette

L'**intervenant** est :

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ  
ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Pierre Pelletier

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE  
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

---

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**

**DÉBUT : 9 h**

**DÎNER : 11 h 08**

**REPRISE : 13 h 28**

**AJOURNEMENT : 13 h 53**

